

Procès-verbal de l'assemblée du Conseil Général du 6 décembre 2016

Ordre du jour :

1. Election du bureau : Président, Vice-président
2. Budget 2017 - Préavis no 11 / 2016
3. Crédit pour le financement de l'étude de la transformation de la boulangerie - Préavis no 12 / 2016
4. Communications de la municipalité
5. Propositions individuelles et divers

Le président M. Jean-Luc Noël ouvre la séance à 20h00. La parole est directement donnée au secrétaire pour l'appel. 52 membres sont présents sur 64, soit une majorité de 27.

Le secrétaire lit le procès-verbal de la dernière séance du 27 septembre 2016. Celui-ci est accepté à l'unanimité.

4 personnes ont souhaité se faire assermenter, il s'agit de :

M. Thierry Richard
Mme Murielle Lasserre
M, Olivier Jaunin
Mme Hedwige Jaunin

56 membres sont présents sur 68 soit une majorité de 29.

1. Election du bureau : Président, Vice-président

Le Président annonce que le Vice-Président ne se présentera finalement pas à la candidature pour la présidence.

Aucune candidature ne lui étant parvenue, le Président propose d'assurer cette tâche jusqu'à fin juin 2017 mais enjoint tout le conseil à réfléchir à la succession de la présidence du Conseil.

2. Budget 2017 - Préavis no 11 / 2016

La parole est donnée à M. Le Syndic François Guignard pour le préavis de la Municipalité.

Ce dernier nous commente les principales rubriques.

Le budget 2017 reste équilibré tout en prenant compte le coût de 205'200.- CHF de l'étude pour la rénovation de la boulangerie et se boucle avec un excédent de compte de 2.6%.

La parole est donnée à M. Oliver Bleiker pour la lecture du rapport de la commission.

Il est demandé au Conseil Général d'accepter le budget 2017.

Le budget 2017 est accepté avec un avis contraire et une abstention.

3. Crédit pour le financement de l'étude de la transformation de la boulangerie - Préavis no 12 / 2016

La parole est donnée à M. Le Municipal Marc Aubry pour le préavis de la Municipalité.

Récemment, le boulanger a approché la municipalité pour l'informer de son intention de modifier sa stratégie de vente dans sa succursale de Fey car son fonctionnement actuel n'est plus rentable, ce dernier a aussi fait part de la possibilité qu'il quitte les lieux, ceux-ci devenant trop exigus.

La Municipalité en a donc profité pour mener une réflexion plus poussée sur l'avenir de ce bâtiment.

Le constat est le suivant : ce commerce participe à la vie du village au même titre que le café central, la boucherie ou encore la future chocolaterie.

Le volume du bâtiment est intéressant et mérite d'être optimisé par le biais de travaux somme toute conséquent.

Au vu de l'importance de ces travaux, il est nécessaire de procéder à des études architecturales, structurelles, énergétique et financière qui permettront d'établir un cahier des charges des travaux et de réunir les autorisations nécessaires à l'exécution de ces travaux.

La parole est donnée à M. John Ilobre pour la lecture du rapport de la commission.

Il est demandé au Conseil Général d'accepter le crédit pour le financement de l'étude de la transformation de la boulangerie.

Le crédit pour le financement de l'étude de la transformation de la boulangerie est accepté à l'unanimité.

4. Communications de la municipalité

Madame Sabine Freymond nous donne des nouvelles au sujet des patrouilleurs scolaire.

Malgré l'envoi de tous-ménage, il n'y a eu que 3 personnes qui se sont annoncées pour ces postes, ce qui est insuffisant.

Madame la Municipale s'est alors rendu compte de la situation sur place à plusieurs reprises et a constaté que les potelets signalaient bien un stop pour les enfants qui marche sur le trottoir. Elle constate aussi que les enfants sont disciplinés et attentifs.

La situation actuelle étant satisfaisante, il a été décidé de continuer comme cela et de réévaluer la situation chaque année. Madame Freymond remercie tout de même chaleureusement les personnes qui s'étaient annoncées volontaires pour ce travail.

Madame la Municipale nous informe aussi de certains gros projets de l'ASIRE pour l'horizon 2020 et nous invite à visiter le site internet « asire.ch » pour plus d'informations.

Monsieur Christian Péguiron nous parle du pâturage communal. Il remercie chaleureusement notre berger Michel Rochat pour le travail effectué durant cette saison.

Au sujet des déchets, il nous informe que deux nouvelles places à containers ont été mis à disposition dans le village, ainsi qu'un distributeur de « canisac » en Nillet.

Monsieur le Municipal informe aussi le Conseil qu'il y aura une collecte d'amiante le 25 mars 2017, plus d'informations suivront.

Monsieur Patrick Pesquet informe que des travaux d'améliorations de notre STEP seront entrepris au début de l'année 2017.

Il nous apprend aussi que la commune a été approchée par le Préfet pour l'informer qu'un projet de STEP qui aurait pour but de regrouper plusieurs petites STEP dans le bassin du Talent.

Divers travaux ont aussi été entrepris, notamment sur des chemins forestiers afin de les rendre plus accessibles.

Monsieur le Municipal Marc Aubry nous informe que la chaudière de la grande salle a été changée et que les travaux à la gare suivent leurs cours et seront terminés fin janvier/début février 2017.

Madame la Municipale Cécile Laurent-Haldimann nous parle des effets de la LAT sur notre commune. Elle nous apprend que notre village a changé de statut en devenant une « localité à densifié » c'est-à-dire qu'au lieu du 1% du taux de croissance démographique prévu par année, nous pourrions bénéficier de 1.5 % par année.

De plus, le canton considère aujourd'hui que notre zone à bâtir est correctement dimensionnée pour notre besoin à 15ans.

Cependant notre plan général d'affectation est tout de même à revoir d'ici à 2021.

Monsieur le Municipal Mathias Saffore nous parle des travaux d'élargissement du trottoir à côté de l'église qui améliore la sécurité des usagers, puis de l'élargissement du chemin de Saint François rendu nécessaire par les nouvelles constructions et le besoin de pouvoir croiser à deux voitures.

Il nous rappelle aussi qu'une réflexion est en cours à propos de la sécurité à la rue de l'ancien four.

Monsieur François Guignard nous informe que les chemins bétonnés qui avaient été endommagés pendant les travaux du LEB ont été refait à neuf.

Dans un autre registre, Monsieur le Syndic nous apprend que le chocolatier ouvrira ses portes en janvier 2017.

M. Jean-Luc Noel remercie toutes les personnes ayant œuvrés durant l'année 2016 pour le bien de la commune, ainsi que tous les membres du bureau.
Il invite ensuite l'assemblée à une verrée au sous-sol.

La prochaine séance du conseil est prévue le mardi 7 mars 2017. Celle-ci étant facultative, elle aura lieu pour autant que les sujets le nécessitent.
Si tel ne devait pas être le cas, la prochaine assemblée se déroulera le mardi 6 juin 2017.

La séance est levée à 21h40.

Le Président



Le Secrétaire

